



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 16 septembre 2019
Council Chambers
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Don Bouchard, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Christian Simard, conseiller quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Helen Collier, directrice générale
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

ABSENT: Diane Choinière, conseillère du quartier 8

1. Ouverture de la réunion

Le Maire Desjardins ouvre la réunion à 20h.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2019-114

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Don Bouchard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

- 3. Déclarations d'intérêts pécuniaires** (aucune)
- 4. Délégations / Présentations** (aucune)
- 5. Pétitions / Correspondance**

5.1 Résolution de la Cité de Kitchener concernant les emballages de consommation sur les lingettes à usage unique

RECOMMANDATION COW2019-115

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Christian Simard

QUE le comité plénier recommande que le conseil appuie la résolution de la Cité de Kitchener datée du 26 août 2019, demandant que le gouvernement fédéral révise la législation relative aux emballages de consommation sur les lingettes à usage unique afin de retirer la mention « jetable dans les toilettes ».

ADOPTÉE

5.2 Proclamation de la semaine de réduction des déchets

RECOMMANDATION COW2019-116

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Michel Levert

QUE le comité plénier recommande que le Conseil de la Cité de Clarence-Rockland proclame la semaine du 21 au 27 octobre 2019, Semaine de réduction des déchets.

ADOPTÉE

6. Avis de motion

6.1 Avis de motion présenté par le conseiller Michel Levert et appuyé par le maire Guy Desjardins pour appuyer la demande de M. Alain Lalonde pour l'obtention d'une section de vente des produits LCBO à l'intérieur de son dépanneur situé au 3150 rue Gendron

Le conseiller Michel Levert présente l'avis de motion.

8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell

Le maire Desjardins explique qu'il a assisté à une rencontre a eu lieu avec la ville d'Ottawa concernant les inondations.

Le maire Desjardins explique qu'une rencontre a eu lieu concernant la forêt Larose aujourd'hui et avise les gens que des pins seront coupés pour une raison de maladie.

9. Rapports des Comités/Services

9.5 Stratégie de recouvrement des coûts capitaux, Village Morris, Phase 5

Suite aux questions et commentaires, Dave Darch explique que le but est d'être proactif pour les développements à venir et d'éviter de nouvelles demandes.

RECOMMANDATION COW2019-117

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par André J. Lalonde

ATTENDU QU'afin d'appuyer le développement de la phase 5 du village Morris des infrastructures liées à la croissance doivent être construites ; et

ATTENDU QUE ces infrastructures desserviront les développements futurs de Brigil adjacents au chemin Poupart et les terrains externes à l'ouest de la rue Caron ; et

ATTENDU QUE les propriétaires qui bénéficieront de ces services construits pour la phase 5 du village Morris vont devoir payer leur part des coûts des infrastructures ;

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal d'approuver l'option 3 « No City Front-End Financing » décrite dans le rapport no. INF2019-006 qui consiste à :

- S'assurer que les développeurs seront obligés de payer leur part des coûts des services ainsi que les intérêts applicables comme condition d'approbation d'une subdivision une fois que le développement débute par Brigil et les terrains externes
- Spacebuilders conclut une entente de financement préalable avec la Cité comme condition d'approbation d'une subdivision.

DIFFÉRÉE

9.1 Propriété en surplus – 1954 promenade Claudette

RECOMMANDATION COW2019-118

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Carl Grimard

ATTENDU QUE le Règlement 2004-153 énonce les procédures pour disposer des biens excédentaires, et

ATTENDU QUE suite à une consultation avec tous les chefs de départements, l'administration recommande que la propriété connue comme le 1954, promenade Claudette soit déclarée bien excédentaire aux besoins de la Cité;

QUE le comité plénier recommande que le conseil déclare la propriété connue comme le 1954, promenade Claudette, bien excédentaire aux besoins de la Cité; et

QUE le conseil autorise la greffière et/ou le trésorier à procéder à la vente de la propriété identifiée comme le 1954, promenade Claudette sujet à suivre la politique adoptée par le Règlement no. 2004-153.

ADOPTÉE

9.2 Évaluation de la sécurité du chemin Poupart

RECOMMANDATION COW2019-119

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Don Bouchard

QUE le comité plénier recommande au Conseil d'approuver l'ajout de panneaux d'avertissement supplémentaires recommandés dans le rapport INF2019-027.

ADOPTÉE

9.3 Mise à jour du plan de conservation d'énergie

M. Mitchell Niles, J.L. Richards, présente le plan.

RECOMMANDATION COW2019-120

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Mario Zanth

ATTENDU QUE selon la loi de 1998 sur l'électricité, la Cité est dans l'obligation de mettre à jour son plan de conservation d'énergie tous les 5 ans;

QUE le comité plénier recommande que le conseil municipal approuve la mise à jour du plan de conservation d'énergie 2019-2024, rédigé par J.L. Richards et daté du 28 août 2019, tel que recommandé au rapport no. LOI2019-09-03.

ADOPTÉE

9.4 Plan stratégique de cybersécurité

M. Michel Cousineau présente le plan.

Suite aux questions, M. Cousineau explique que le montant proposé de 30 000\$ a pour but de lancer la stratégie, notamment par l'évaluation du système de l'externe et des mesures en place.

RECOMMANDATION COW2019-121**Proposée par** Samuel Cardarelli**Appuyée par** Don Bouchard

QUE le comité plénier recommande que le conseil approuve le Plan stratégique de cybersécurité de la ville de Clarence-Rockland, tel que recommandé au rapport no. IMIT-2019-006

ADOPTÉE**9.6 Mise à jour - Redevances d'aménagement**

Suite aux questions, Dave Darch répond que la présentation a été préparée suite à une consultation avec les développeurs. Il ajoute que beaucoup de développeurs ont déjà l'information.

Suite aux questions, Dave Darch répond que les commentaires reçus ne démontrent pas le désaccord des développeurs avec le 24% d'augmentation proposé. Julian Lenhart ajoute que les seuls commentaires reçus concernent l'ajout de projets.

RECOMMANDATION COW2019-122**Proposée par** Samuel Cardarelli**Appuyée par** Michel Levert

ATTENDU QUE la Cité a initié et complété une étude de niveau supérieur afin de déterminer les besoins en capital basés sur les projections de croissance de la municipalité ; et

ATTENDU QUE l'intention de la Cité est de publier l'ébauche de l'étude de redevances d'aménagement sur le site web de la Cité le 18 septembre 2019 ; et

ATTENDU QUE la Cité doit adopter le règlement sur les redevances d'aménagement d'ici le 5 février 2020 ; et

ATTENDU QUE les employés de la Cité ont consulté la communauté des développeurs en rapport à l'ébauche du programme des travaux capitaux ainsi que les frais résidentiels/non résidentiels associés aux redevances d'aménagement ;

QUE le rapport INF2019-007 soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

10. Autres items

Suite aux questions, Yves Roy confirme qu'il va faire un suivi avec la PPO sur les camions lourds qui circulent sur la rue Bonavista.

Le maire Desjardins explique que Brian Wilson est aux Bahamas pour aider les personnes touchées par l'ouragan Dorian.

11. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 21h22.

Guy Desjardins, Maire

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe